

**CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE
DE TRIATHLONS
MINIMES/BENJAMINS/BENJAMINES
Dimanche 18 juin 2023
Lisses**

Date limite de qualification : Dimanche 4 juin 2023

Remise des récompenses du challenge Anne Graffard 2022

Épreuves :

Triathlon benjamins (G et F):

GÉNÉRAL :1 course+ 1 saut + 1 lancer

Triathlons minimes (G et F):

GÉNÉRAL: 1 course + 1 saut + 1 lancer

ORIENTES:

-Sauts: 2 sauts + 1 course

-Lancers: 2 lancers + 1 course

Courses: 2 courses (de familles différentes) + 1 concours (famille A : demi-fond-marche, Famille B : Sprint, Famille C : Haies)

Nombre d'essais limité à 3 pour longueur, triple-saut et les lancers.

Le registre des épreuves autorisées est disponible sur le livret 2022/2023 de la CNJ.

Les performances devront avoir été établies sur un triathlon sur une même compétition, au plus tard le 04 juin 2023. Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D. Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété jusqu'à 40 au maximum. Une liste d'attente par catégories susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie

La CRJ se réunira le 6 juin 2023 pour procéder aux qualifications :

Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA le 5 juin 2023 au soir.

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons
Minima D	110 pts	110 pts	115 pts	110 pts

Attention : les minimas de qualification devront être réalisés dans les conditions réglementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

Minima tenant compte de la table à 50 pts.

Ces listes et les horaires seront disponibles sur <http://lifa.athle.org> à partir du 7 juin 2023, ***ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.***

DÉSENGAGEMENTS : Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 14 juin 2023 à 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

Les trois premiers Minimes Garçons, Minimes Filles, benjamins et benjamines seront récompensés. Le premier et la première de chaque type de Triathlon minimes (triathlon Général C/S/L // triathlon orienté 2 courses // triathlon orienté 2 sauts // triathlon orienté 2 lancers) seront également récompensés.

ATTENTION : Les clubs devront, pour chaque athlète qualifié, indiquer sur le site et ce avant le **14 juin 2023 à 23h59** (date impérative) les épreuves choisies. **Il n'y aura pas de possibilité de changement sur place.** Les athlètes pour lesquels les épreuves n'auront pas été choisies au 14 juin 2023 au soir seront considérés comme forfaits.